

# CALENDRIER 2017



## REGLEMENT 2017

### ARTICLE 1 :

L'Association Sportive Automobile de Basse-Normandie organise un Challenge dénommé :

### 42<sup>ème</sup> CHALLENGE DE BASSE-NORMANDIE

### ARTICLE 2 :

- Seules les épreuves organisées par l'ASA de BASSE-NORMANDIE compteront pour ce Challenge
- Ce Challenge est ouvert à tous les licenciés FFSA
- Le Sigle distinctif du Challenge de Basse-Normandie 2017 devra être apparent sur tous les véhicules participant au Challenge; le non-respect de cet alinéa pourra suspendre les points pour l'épreuve concernée.

### ARTICLE 3 :

Il sera établi à partir des épreuves mises en annexe :

- un classement pilote asphalte
- un classement féminin asphalte
- un classement co-pilote asphalte
- un classement commissaire
- un classement tout terrain

Les règlements de ces épreuves restent conformes à la réglementation générale de la FFSA;

Toutefois les dispositions qui suivent sont particulières au Challenge.

### ARTICLE 4: CLASSEMENT DES PILOTES « ASPHALTE »

Pour les épreuves Régionales

- CLASSEMENT PAR GROUPE : il est basé sur le classement général;

Dans chaque groupe:

- Les 1ers marqueront: 40, 39, 38, 37, 36, 35, 34, 33 points
- les 2èmes marqueront: 32, 31, 30, 29, 28, 27, 26, 25 points
- les 3èmes marqueront: 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18, 17 points
- les 4èmes marqueront: 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9 points
- les 5èmes marqueront: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1 points

\*\*remarque : S'il y a moins de 5 partants par groupe, les points seront divisés par deux.

- CLASSEMENT PAR CLASSE (Classes FFSA): le nombre de points sera égal au nombre de partants avec un plafond de 10 points; les 10èmes et les abandons marqueront tous 1 point.

\*Le Groupe Loisir ne marquera pas de points au Challenge

### ARTICLE 5 :

Toutes les épreuves «asphalte» inscrites au calendrier en annexe comptent pour le classement 2017.

Le classement final sera rédigé sur les PILOTES qui auront totalisé au moins 10 participations

**Coefficient de participation attribué par épreuve :**  
**Coefficient 4 : Rallye Régional et Course de côte Régionale**  
**Coefficient 3: Slalom.**

En cas d'æquo au classement final, il sera tenu compte de nombre de places de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, ...au Classement général des épreuves.

Il sera extrait de ce classement final les premiers de Groupe; pour être déclaré vainqueur d'un groupe toutes les participations devront être effectuées dans le même groupe .

Toutefois, les titulaires d'une licence RCCS, pourront être classés s'ils participent à tous les Slaloms inscrits.

### ARTICLE 6 : CLASSEMENT FEMININ « ASPHALTE »

Il sera extrait du Classement PILOTE (cf. article 5)

Le Classement final sera rédigé sur les participantes qui auront au moins 10 participations.

### ARTICLE 7 : CLASSEMENT DES CO-PILOTES

Les points attribués au co-pilote seront les mêmes que ceux de son pilote.

Pour être classé, le co-pilote devra marquer des points dans les deux rallyes organisés par l'ASA de Basse-Normandie.

Le premier classé sera celui qui aura marqué le plus de points et, ne seront récompensés que les trois premiers.

### ARTICLE 8 : CLASSEMENT DES COMMISSAIRES

Il est ouvert à tous les licenciés FFSA.

Il récompensera la fidélité des Commissaires qui auront officié dans au moins 5 épreuves.

Mode d'attribution des points :

- Slalom 2 points
- C/C régionale, Fol 'car 3 points
- Rallye régional 4 points

Les organisateurs nous feront parvenir la liste de Commissaires présents jointe au rapport de clôture.

Le premier classé sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points.

Les dix premiers classés auront une récompense.

#### ARTICLE 9 : CLASSEMENT TOUT TERRAIN

Il sera établi un Classement Fol Car

Le 1er de chaque Classe sera récompensé

#### ARTICLE 10:

Tous les litiges et cas non prévus seront réglés par le Comité Directeur de l'ASA Basse-Normandie.

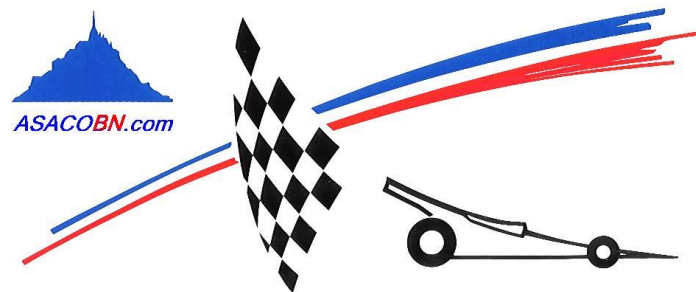
#### ARTICLE 11 :

Une participation de 7 € par partant est demandée à chaque écurie organisatrice d'une épreuve.

Une cotisation de 250 € par Ecurie servira à doter en lots, coupes et récompenses les lauréats.

Des classements provisoires seront établis régulièrement au cours de l'année.(voir site [www.asacobn.com](http://www.asacobn.com))

La répartition des sommes reçues à distribuer sera effectuée par le Comité Directeur de l'ASA de Basse-Normandie.  
Toutes les sommes versées seront redonnées intégralement  
Seuls, les présents à la remise des prix seront récompensés.  
Les dotations seront réduites de 50% pour les licenciés qui n'appartiennent pas à l'ASA de Basse-Normandie.



COMITÉ		DIRECTEUR 2017
Prénom	Nom	Fonction
Guy	MARTIN	Président d'Honneur
Philippe	DESFOUX	Président
2 Rue des Mésanges - 50700 VALOGNES Tél. 06 86 59 98 21 – philippe.desfoux@free.fr		
Robert	LENOEL	Vice-Président
Annie	CORDEL	Secrétaire
Claudine	DU SUAU de la +	Secrétaire- Adjointe
Monique	BRIARD	Trésorière
Francis	RENOUF	Trésorier Adjoint
André	BRIARD	Délégué au Commission Sécurité
Willy	BROUTE	Responsable Challenge Commissaires
Michel	LEBOISSELIER	Président Cotentin auto Club
Christophe	ROHEE	Président Ecurie Pays d'Auge
Romain	BERHAULT	Président Ecurie Atalante

Délégué à la LIGUE DE NORMANDIE : Francis RENOUF

Délégués aux Commissions de Sécurité :

Manche	André BRIARD
	Robert LENOEL

#### ECURIES DE L'ASA BASSE-NORMANDIE et / ou ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DU CHALLENGE DE BASSE-NORMANDIE 2017

##### ATALANTE RACING TEAM

Romain BERHAULT  
25 le Grand Clos 50140 LE NEUFBOURG  
Email: [romainberhault@yahoo.fr](mailto:romainberhault@yahoo.fr)  
Tél : 06 87 38 82 52

##### AMICALE DES ECURIES

12 Route de Caen  
50800 VILLEDIEU LES POELES  
Email: [asabn@orange.fr](mailto:asabn@orange.fr)  
Tel 02 33 48 99 71

##### ASSOCIATION DU DOMAINE DU BOIS DU PARC :

Responsable du Circuit : Nicolas MOREL  
Circuit du Bois du Parc 50870 STE PIENCE  
Email: [kart.nico@hotmail.fr](mailto:kart.nico@hotmail.fr) Site: [karting-normandie.fr](http://karting-normandie.fr)  
Tél : 02 33 58 50 34 - 06 71 15 19 32

##### COTENTIN AUTO CLUB: CAC

Michel LE BOISSELIER  
15, La Planche au Maître 50340 ST CHRISTOPHE DU FOC  
Tél/fax : 02 33 52 83 56 - 06 83 46 52 10  
Email : [leroux.saintchristophe@orange.fr](mailto:leroux.saintchristophe@orange.fr)

##### PAYS D'AUGE :

Christophe ROHEE  
« La Varinière » 14140 TORTISAMBERT  
Tél : 06 49 42 22 17  
Email : [christophe.rohee1269@gmail.com](mailto:christophe.rohee1269@gmail.com)

##### TEAM MD RALLYE SPORT:

Antoine MOREL  
Le Buron 50800 FLEURY  
Tel : 02 33 51 47 11 Fax : 02 33 51 19 40  
Email : [mdrallyesport@orange.fr](mailto:mdrallyesport@orange.fr) Site: [teammdrallyesport.com](http://teammdrallyesport.com)

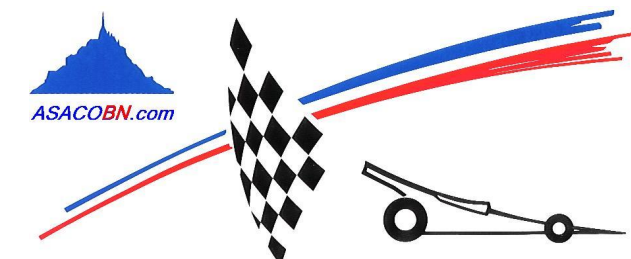
##### VILLEDIEU AUTO CLUB: VAC

Bernard CHRETIENNE  
667 Rue de la Carrière 50800 LA COLOMBE  
Email: [jacqueline.leboeuf@club-internet.fr](mailto:jacqueline.leboeuf@club-internet.fr)  
Tel: 07 62 14 73 64

## 42ème Challenge De Basse-Normandie 2017

### ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE de BASSE NORMANDIE

Affiliée à la Fédération Française du Sport Automobile 13/05



Président : Philippe DESFOUX

2 Rue des Mésanges

50700 VALOGNES - 06 86 59 98 21

Email : [philippe.desfoux@free.fr](mailto:philippe.desfoux@free.fr)

Secrétariat : 12, route de Caen

50800 VILLEDIEU-LES-POELES - tél. 02 33 48 99 71

Email : [asabn@orange.fr](mailto:asabn@orange.fr)

Site Internet : [www.asacobn.com](http://www.asacobn.com)